

Nominations (A) ✓

2319

G T F CONSEIL

GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE, CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs

Siège Social : 3 rue des Quatre Cheminées - 92100 BOULOGNE

RCS NANTERRE B 318 744 406 (91 B 02101)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE POUR LA DESIGNATION
D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT
EN DATE DU 15 OCTOBRE 1992**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-douze,

le quinze octobre à dix-huit heures,

les associés de la société G.T.F. CONSEIL, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 F divisé en 10.000 parts de 100 F chacune, dont le siège social est à 92100 BOULOGNE - 3 rue des Quatre Cheminées, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro B 318 744 406 (n° de gestion 90 B 02101) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire audit siège, sur convocation du Gérant.

• Monsieur Hubert GUERINET, en sa qualité de Gérant de la société,
• préside la séance.

SONT PRESENTS :

- . Monsieur Hubert GUERINET
demeurant 100 avenue Victor Hugo - 92100 BOULOGNE

associé, titulaire de 4.960 parts sociales
- . Monsieur Gérard SINABIAN
demeurant Villa Marie de Médicis - Rue de la Fontaine
Henri IV - 92370 CHAVILLE

associé, titulaire de 4.960 parts sociales
- . Madame Françoise SINABIAN
demeurant Villa Marie de Médicis - rue de la Fontaine
Henri IV - 92370 CHAVILLE

associée, titulaire de 16 parts sociales

. Monsieur Cyrille GAUTHIER
demeurant 15 rue Georges Blandon - 78430 LOUVECIENNES

associé, titulaire de 16 parts sociales

. Madame Marie Danielle PIALLAT
demeurant 14 rue Mignet - 75016 PARIS

associée, titulaire de 16 parts sociales

. Monsieur Serge David BAIKIAN
demeurant 167 rue J.B. Clément - 92145 CLAMART

associé, titulaire de 16 parts sociales

. Monsieur Jacques BEZOUH
demeurant 25 rue de la Tour - 75116 PARIS

associé, titulaire de 16 parts sociales

associés représentant l'intégralité du capital social.

Monsieur le Président constate que tous les associés sont présents et détiennent ensemble la totalité des parts composant le capital social.

L'Assemblée peut donc valablement prendre toute décision.

Monsieur le Président fait déposer sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- . le rapport de la gérance
- . le texte des résolutions

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

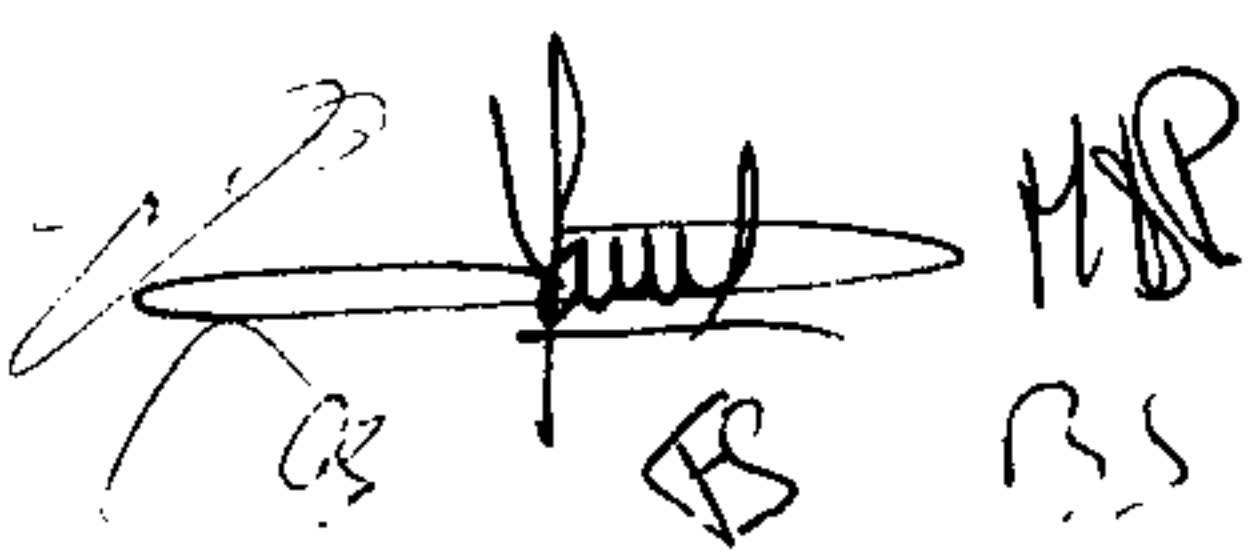
- . nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Il déclare ensuite la discussion ouverte et, personne ne demandant la parole, chaque associé s'estimant amplement informé, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Pour mener à bien l'ensemble des formalités et le changement de statut de la société qui doit être transformée en société anonyme, et dans le cadre des dispositions de l'article 64 alinéa 1 de la loi du 24 juillet 1966, l'assemblée générale des associés, connaissance prise du rapport de la gérance, décide de nommer :

Handwritten signatures and initials, including a large signature and the letters 'AS', 'BS', and 'MS'.

Handwritten signature.

.../

. Monsieur Jacques CYGLER, commissaire aux comptes inscrit à la
Compagnie Régionale de PARIS
né le 23 avril 1944 à FONTENAY SOUS BOIS (94)
demeurant 75 avenue Niel - 75017 PARIS

et aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant :

. Monsieur Max DABROWSKI, commissaire aux comptes inscrit à la
Compagnie Régionale de PARIS
né le 27 juillet 1925 à PARIS 12ème
demeurant 47 boulevard Magenta - 75010 PARIS

Le mandat de commissaire aux comptes leur est confié pour six années et
viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire
annuelle appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice
1997.

La rémunération des commissaires aux comptes sera fixée conformément
aux dispositions légales et réglementaires.

La présente résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés confère tous pouvoirs au gérant de la
société, avec faculté de substituer tout mandataire de son choix à
l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en
conséquence des résolutions qui précèdent, au porteur d'un original ou
d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue
de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que
lesdit gérant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la
parole, la séance est levée à dix-neuf heures.

De ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été
signé, après lecture, par les associés, le gérant et les commissaires
aux comptes nommés.


Hubert GUERINET

les Associés,

Gérard SINABIAN

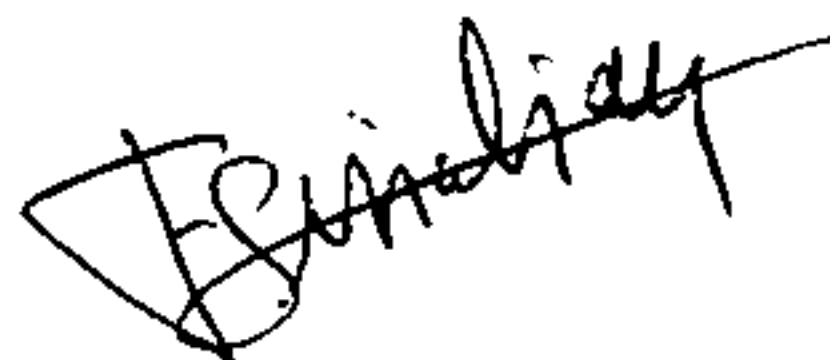
Le Gérant,

Hubert GUERINET

Cyrille GAUTHIER

b m

Françoise SINABIAN



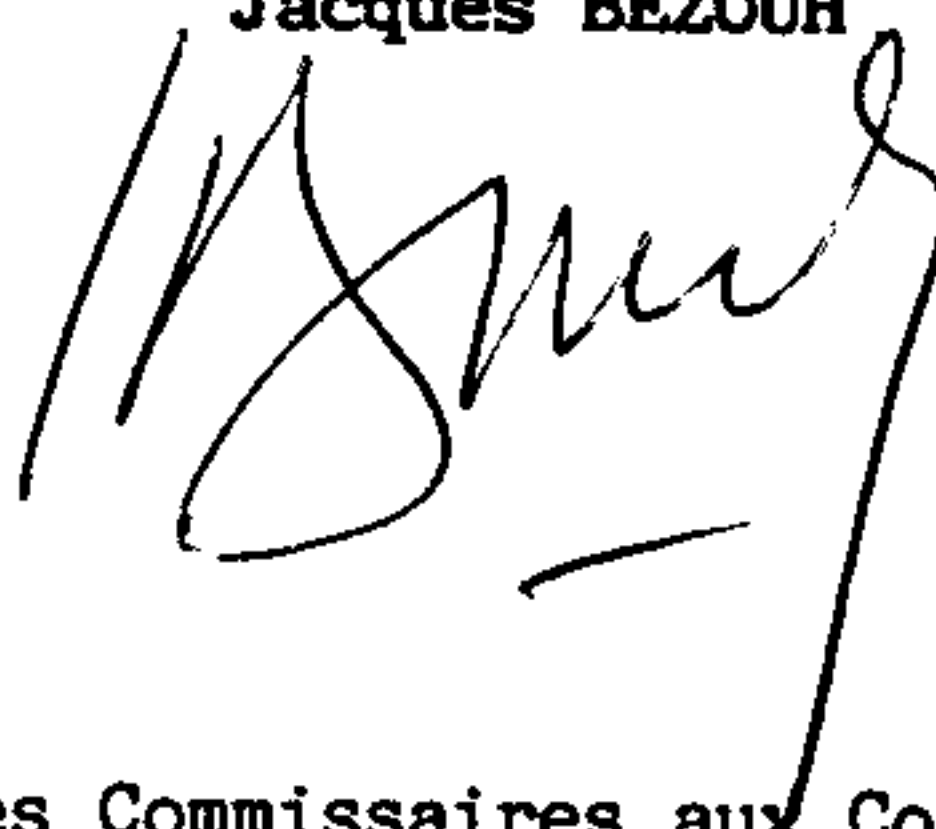
M.D. PIALLAT



Serge BAIKIAN



Jacques BEZOUH

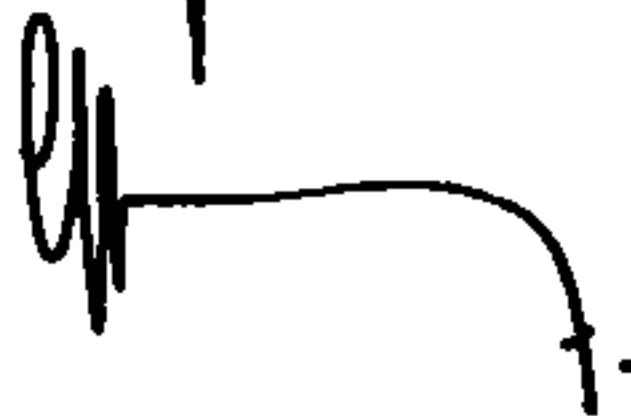


les Commissaires aux Comptes,

Jacques CYGLER

Bon pour acceptation des
fonctions de Commissaire
aux Comptes titulaire

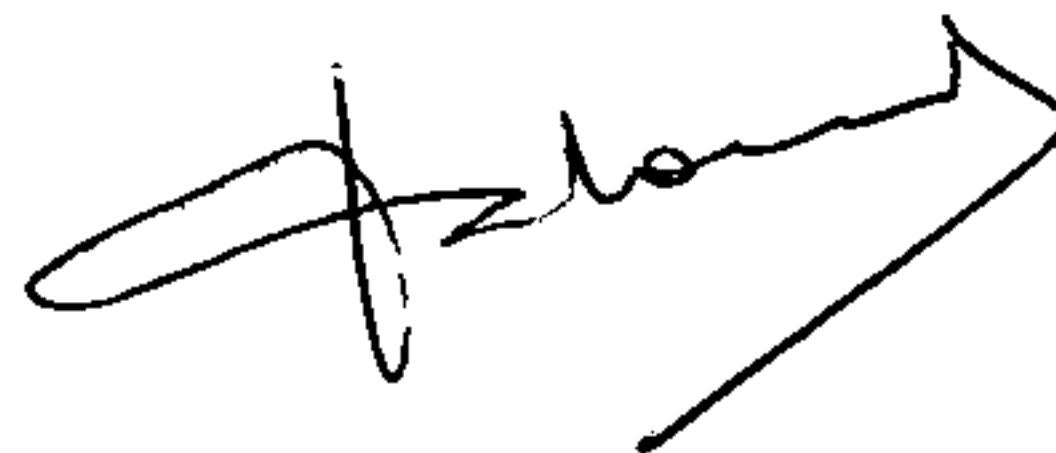
*Bon pour acceptation des
fonctions de Commissaire
aux Comptes titulaire*



Max DUBROWSKI

Bon pour acceptation des
fonctions de Commissaire
aux comptes suppléant

*Bon pour acceptation des
fonctions de Commissaire
aux Comptes suppléant :*



G T F CONSEIL

GESTION, TECHNOLOGIE, FINANCE, CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs

Siège Social : 3 rue des Quatre Cheminées - 92100 BOULOGNE

RCS NANTERRE B 318 744 406 (91 B 02101)

RAPPORT DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 1992

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous proposer de nommer un Commissaire aux Comptes titulaire et un Commissaire aux Comptes suppléant.

Nous précisons qu'en l'état actuel de votre société ces nominations ne sont pas obligatoires, cependant, il nous est apparu que pour mener à bien l'ensemble des formalités et le changement de statuts de votre société qui doit être transformée en société anonyme, il fallait dès maintenant procéder à ces nominations.

Le Commissaire aux Comptes aura à accomplir des missions dans le cadre de la transformation en cours.

Cette proposition vous est faite dans le cadre des dispositions de l'article 64 alinéa 1 de la loi du 24 juillet 1966 qui autorisent les associés à nommer un ou plusieurs Commissaires aux Comptes, par décision ordinaire.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir nommer aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire :

. Monsieur Jacques CYGLER, commissaire aux comptes inscrit à la
Compagnie Régionale de PARIS
né le 23 avril 1944 à FONTENAY SOUS BOIS (94)
demeurant 75 avenue Niel - 75017 PARIS

.../

et aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant :

- . Monsieur Max DABROWSKI, commissaire aux comptes inscrit à la
Compagnie Régionale de PARIS
né le 27 juillet 1925 à PARIS 12ème
demeurant 47 boulevard Magenta - 75010 PARIS

Messieurs CYGLER et DABROWSKI ont été approchés et ont donné leur accord.

le Gérant,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert GUERINET', written over a horizontal line.

Hubert GUERINET